

DÉCISION 641/ 2025

RELATIVE AUX PROVISIONS POUR CONTENTIEUX ET RISQUES 2025

Nous soussignés, François GROSDIDIER, Président de l'Eurométropole de Metz,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article R2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget primitif 2025,

Vu le budget supplémentaire 2025,

CONSIDERANT les contentieux en cours,

CONSIDERANT les provisions déjà constituées pour des contentieux et la nécessité de les réajuster au regard des évolutions constatées,

CONSIDERANT les provisions pour risques déjà constituées, à annuler ou à constituer,

DÉCIDONS :

- D'ajuster ou de constituer les provisions comme suit :

Budget Principal	Objet	Etat des provisions au 31/12/2024	Constitutions 2025	Reprises 2025	Etat des provisions au 31/12/2025
Provisions pour litiges RH	contentieux IEMP	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00
	contentieux part grade régime indemnitaire	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00
sous-total provisions pour litiges		94 500,00	0,00	0,00	94 500,00
Autres provisions pour risques	risques ZAC de l'Amphithéâtre	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00
	Risque impayés compte 491	15 959,00	0,00	4 520,00	11 439,00
	Risque impayés Compte 496	0,00	4 520,00	0,00	4 520,00
sous-total autres provisions pour risques		265 959,00	4 520,00	4 520,00	265 959,00
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	provisions Centre Pompidou Metz	2 520 000,00	0,00	0,00	2 520 000,00
sous-total provisions pour gros entretien		2 520 000,00	0,00	0,00	2 520 000,00
Provisions pour garanties d'emprunts	crédit-bail site TDF Metz Technopole	910 000,00	0,00	0,00	910 000,00
sous-total provisions pour garanties d'emprunts		910 000,00	0,00	0,00	910 000,00
Total budget principal		3 790 459,00	4 520,00	4 520,00	3 790 459,00

Budget annexe "Archéologie Préventive"	Objet	Etat des provisions au 31/12/2024	Constitutions 2025	Reprises 2025	Etat des provisions au 31/12/2025
Provisions pour litiges	risque impayés	135 272,00	0,00	0,00	135 272,00
Total budget annexe "Archéologie Préventive"		135 272,00	0,00	0,00	135 272,00

Budget annexe "zones en régie"	Objet	Etat des provisions au 31/12/2024	Constitutions 2025	Reprises 2025	Etat des provisions au 31/12/2025
Provisions pour litiges	risque impayés	0,00	7 122,00	0,00	7 122,00
Total budget annexe "Zone en régie"		0,00	7 122,00	0,00	7 122,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20251119-Decis641-2025-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/11/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Metz, le **19 NOV. 2025**

Pour le Président,
Le suppléant,

Thierry HORY
4^{ème} Vice-Président de l'Eurométropole de Metz
Maire de Marly